



L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne formalisée

lundi 22 octobre 2018, par [lpe](#)

L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne adopte ses premières mesures pour répondre au défi de la ressource en eau dans le grand Sud-Ouest.

Pascal Mailhos, Préfet de bassin, Martin Malvy, Président du comité de bassin Adour-Garonne, Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont formalisé le lancement d'une action commune sur les enjeux de la ressource en eau dans le grand sud-ouest et transformé le G4, qu'ils avaient constitué précédemment, en une Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne.

Réunis à Bordeaux à l'hôtel de Région, le 17 octobre dernier, les membres de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, ont réaffirmé l'urgence à engager, dès à présent, des mesures concrètes pour répondre à la vulnérabilité du bassin Adour-Garonne face aux effets du changement climatique, dont le déficit hydrologique actuel de 200 millions de m³ atteindra 1,2 milliard de m³ à échéance de 2050.

Martin Malvy a indiqué *"qu'une telle mobilisation de deux Présidents de Région, d'un Préfet coordonnateur de bassin, du Président de comité de bassin et d'un Directeur général d'une agence de l'eau est une première en France"*. Afin de ne pas constituer une structure supplémentaire en créant une conférence des territoires, l'Entente considérera le comité de bassin, qui rassemble l'ensemble des collectivités (Départements, EPCI, communes), les organismes socio-professionnels et les usagers, comme interlocuteur privilégié.

Pour répondre aux enjeux auxquels sera confronté le territoire du grand Sud-Ouest, Martin Malvy a annoncé une première mesure concrète. Avec l'accord des deux Présidents de région et du Directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne, une plateforme de veille et de valorisation de la recherche et des bonnes pratiques pour accompagner et faciliter les adaptations des usages et des usagers, sera créée en tout début d'année.

Cette plateforme est destinée à faire la synthèse de l'état de la recherche sur le meilleur usage et les économies d'eau dans chacun des secteurs consommateurs. Elle établira le bilan des connaissances, en matière d'utilisation économe de l'eau, de mise en œuvre, de coût et compatibilité entre investissements, de rentabilité et d'évolution possible des réglementations. Elle s'inspirera des bonnes pratiques présentes en France comme à l'international.

Par ailleurs, une étude sera lancée, dans les mois à venir, par l'agence de l'eau Adour-Garonne, et ce, afin de recenser toutes les retenues collectives existantes et d'identifier les volumes non utilisés qui pourraient être remobilisés pour assurer du soutien d'étiage. Un potentiel de quelques millions de m³ pourrait être concerné.

A propos de l'agence de l'eau Adour-Garonne

L'agence de l'eau Adour-Garonne est l'établissement public chargé de mettre en œuvre les orientations de la politique publique de l'eau sur le territoire du bassin hydrographique qui couvre 1/5ème du territoire

national dans le grand Sud-Ouest. La mission essentielle de l'Agence est de soutenir techniquement et financièrement les actions de préservation des ressources en eau des bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente, du Lot, de Tarn-Aveyron et du littoral. Le bassin Adour-Garonne offre une grande diversité de richesses naturelles : deux châteaux d'eau naturels, les Pyrénées et le Massif central, 120 000 km de cours d'eau, des ressources souterraines importantes et une frange littorale de 460 km. L'agence de l'eau Adour-Garonne, dont le siège est à Toulouse, emploie 260 collaborateurs au siège à Toulouse et dans ses cinq sites territoriaux : Pau, Bordeaux, Brive, Rodez, et Toulouse.
Plus d'informations : www.eau-adour-garonne.fr